



Bischof Simon, Grivet Pascal

Gestion durable de l'eau

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 14.12.2015

DIAF/DAEC

Dépôt

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'une adhésion du canton de Fribourg à la communauté bleue.

L'initiative des communautés bleues vient du Canada. Plusieurs institutions suisses en font déjà partie.

Elles reconnaissent l'eau comme un bien public et veillent à une gestion durable de celle-ci. Les communautés bleues s'engagent à ce que l'approvisionnement et l'exploitation de l'eau demeurent entre les mains des pouvoirs publics.

Elles veillent également à un échange de connaissances et d'expériences à long terme avec leurs partenaires, que ce soit au niveau national ou international.

Au sein de leurs propres structures et dans leurs processus d'exploitation, les communautés bleues appliquent aussi une gestion responsable de l'eau potable. Elles utilisent, autant que faire se peut, celle distribuée par le réseau public d'approvisionnement.

L'Etat a déjà fait d'importants efforts qui vont dans ce sens. Par exemple, la loi sur les eaux, entrée en vigueur en 2011.

En adoptant ce label, le canton concrétise d'avantage son engagement pour cette question cruciale. Il s'agit également d'une promotion de l'image de Fribourg en la matière.

—